

Paris, le 22 mars 2021



MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 8 AVRIL 2021

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 et conformément aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 (telle que prorogée et modifiée par l'ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020 et prorogée par le décret n°2021-255 du 9 mars 2021), les actionnaires de la société Covivio Hotels sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra **à huis clos, hors la présence physique de ses actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister**, le :

**Jeudi 8 avril 2021 à 9 heures 30,
au siège social, 30 avenue Kléber à Paris (75116).**

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée Générale, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 1^{er} mars 2021, Bulletin n°26.

L'avis de convocation, comportant les nouvelles modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale telles qu'indiquées également dans le communiqué de presse de la société du 16 mars 2021, a été publié le 22 mars 2021 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires, Bulletin n°35, ainsi que dans « La Gazette du Palais », journal habilité à publier des annonces légales.

Ces avis ainsi que les documents relatifs à l'Assemblée Générale sont tenus, conformément aux dispositions et délais réglementaires en vigueur, à la disposition des actionnaires au siège social de la Société et peuvent également être consultés sur son site Internet à l'adresse www.covivio-hotels.fr (rubrique « Finance/ Assemblées Générales/ Assemblée générale mixte du 8 avril 2021) ou transmis sans frais sur simple demande écrite adressée à la Société, Direction Juridique Corporate M&A, 30 Avenue Kléber – 75116 Paris. Il est recommandé aux actionnaires de préciser dans cette demande leur adresse électronique afin de privilégier, au regard du contexte d'épidémie de Covid-19, la communication de ces documents par voie électronique.



COVIVIO HOTELS
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 **CONTACTS**

Relations Presse

Géraldine Lemoine
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 00
geraldine.lemoine@covivio.fr

Relations Investisseurs

Paul Arkwright
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 85
paul.arkwright@covivio.fr

Laetitia Baudon
Tél : + 33 (0)1 44 50 58 79
laetitia.baudon@shan.fr

 **A PROPOS DE COVIVIO HOTELS**

Covivio Hotels est spécialisé dans la détention de murs d'exploitation dans le secteur de l'hôtellerie. Société d'Investissements Immobiliers Cotée (SIIC), partenaire immobilier des grands acteurs de l'hôtellerie, Covivio Hotels détient un patrimoine d'une valeur de 6,6 Md€. Covivio Hotels est noté BBB+ / perspective Stable par Standard and Poor's.

 **A PROPOS DE COVIVIO**

Forte de son histoire partenariale, de ses expertises immobilières et de sa culture européenne, Covivio invente l'expérience utilisateur d'aujourd'hui et dessine la ville de demain. Acteur immobilier de préférence à l'échelle européenne, Covivio se rapproche des utilisateurs finaux, capte leurs aspirations, conjugue travailler, voyager, habiter, et co-invente des espaces vivants.

Opérateur européen de référence avec 26 Md€ de patrimoine Covivio accompagne les entreprises, les marques hôtelières et les territoires dans leurs enjeux d'attractivité, de transformation et de performance responsable.

Construire du bien-être et des liens durables telle est ainsi la Raison d'être de Covivio qui exprime son rôle en tant qu'opérateur immobilier responsable auprès de l'ensemble de ses parties prenantes : clients, actionnaires et partenaires financiers, équipes internes, collectivités, générations futures. Par ailleurs, son approche vivante de l'immobilier ouvre à ses équipes des perspectives de projets et de parcours passionnants.